

FORMATION E-LEARNING 2023

<p>Les fondamentaux de la laïcité Module1</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les composantes de la laïcité, le principe de neutralité et son positionnement par rapport aux valeurs de la République. • Situer les principes de la laïcité à partir de repères historiques et juridiques afin d'explicitier les enjeux actuels. • Connaître le sens et la portée du principe de laïcité dans les services publics afin d'identifier les difficultés en situation professionnelle et d'adopter un positionnement adéquat. • Identifier les principes et normes juridiques caractérisant les droits et obligations des agents en matière de laïcité ainsi que les règles applicables aux usagers du service public. • Analyser une situation du point de vue des principes de la laïcité pour adapter et graduer son action. • Identifier les acteurs de la laïcité de l'État au sein de la fonction publique <p>Durée estimée du parcours : 2h15</p>	<p>La Laïcité au quotidien Module2</p>	<p>La laïcité au quotidien » à destination des agents FPH.</p> <p>Au travers de ce module, , vous aborderez différents cas concrets du quotidien et analyserez les solutions qu'il est possible d'apporter. Ainsi, vous pourrez appliquer ces bonnes pratiques par la suite dans vos fonctions.</p> <p>Ses objectifs pédagogiques sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre légal et réglementaire du principe de laïcité, applicable dans la fonction publique • Distinguer les droits et devoirs des agents de ceux des usagers et patients • Analyser des situations concrètes fréquemment rencontrées • Savoir bien réagir face à ces situations • S'approprier les solutions apportées • Adapter ces solutions à de nouvelles situations <p>Durée estimée de 30 minutes</p>
<p>La laïcité ma responsabilité Module 3</p>	<p>La laïcité ma responsabilité » est à destination des directeurs d'établissement, personnels encadrants et chefs de services.</p> <p>Au travers de ce module, d'une durée estimée de 15 minutes, vous aborderez différentes situations rencontrées au cœur de vos métiers et analyserez les solutions qu'il est possible d'apporter. Vous pourrez ensuite les appliquer dans le cadre de vos fonctions et partager ces connaissances avec vos équipes. Ses objectifs pédagogiques sont les suivants :</p> <p>Revoir le cadre légal et réglementaire du principe de laïcité, applicable dans un établissement de la fonction publique Distinguer les droits et devoirs des agents de ceux des usagers et patients Analyser des situations concrètes et y apporter les réponses adaptées Communiquer efficacement sur la réglementation en vigueur</p> <p>Durée estimée du parcours : 30 minutes</p>	<p>Digital learning QVT</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerner le périmètre de la QVT à travers les six axes de la boussole QVT de l'HAS • Santé au travail. • Employabilité / développement professionnel. • Performance / management. • Relations au travail / climat social. • Égalité des chances. • Contenu du travail. <p>S'impregner d'une méthode pour initier une démarche QVT, comme celle de l'ANACT qui s'appuie sur quatre phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception : définir les enjeux, la stratégie, l'équipe projet. • Diagnostic : incluant un auto-pré diagnostic et le baromètre social de l'ANFH. • Expérimentation. <p>Évaluation.</p> <p>Durée estimée du parcours : 1h30</p>
<p>Éthique 2.0</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Introduction au usages numériques : Impacts des outils numériques au quotidien.</p> <p>Le numérique éthique en pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effets du numérique sur la concentration et le bien-être au travail. • Protéger sa vie privée sur Internet. • Relation aux usagers et usage du numérique. <p>Se protéger collectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cyber-citoyenneté : la responsabilité de chacun, l'affaire de tous. • Sensibiliser patients et visiteurs aux bonnes pratiques du numérique. • Contribuer à la sécurité numérique dans son établissement. • Se protéger collectivement des dérives du numérique au sein de son établissement. <p>Durée estimée du parcours : 2heures</p>	<p>Égalité Femmes – Hommes</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les enjeux en matière d'égalité professionnelle. • Appréhender les principaux repères de la politique relative à l'égalité professionnelle au sein de la FPH et connaître les données quantitatives portant sur l'égalité professionnelle. • Appréhender le rôle des représentations et stéréotypes dans les discriminations de genre. • Identifier ses propres stéréotypes et représentations, et modifier son comportement. • Envisager son rôle en tant qu'acteur et actrice de l'égalité et promouvoir une culture partagée en faveur de l'égalité professionnelle au sein de son organisation. • Connaître la politique d'égalité professionnelle dans la fonction publique • (Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la FP, accord du 30/11/2018, accord du 08/03/2013, loi no 2012-348 du 12 /03/2012, etc.). • Identifier les personnes ressources en matière d'égalité professionnelle <p>La durée estimée du parcours est de 30 minutes.</p>
<p>Limitation et arrêt des thérapeutiques – Droits des patients en fin de vie</p>	<p>Objectifs</p> <p>Pour le participant, à l'issue de la formation, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les fondements légaux, déontologiques et réglementaires de la limitation et arrêt des thérapeutiques. <p>Pour le service, l'équipe, l'établissement, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser la culture de l'éthique en fin de vie auprès de l'ensemble des professionnels de santé impliqués dans cette procédure afin que tous soient en capacité d'alerter, • De comprendre, d'agir et de partager à propos du respect des patients, de leur droit et de l'éthique (au sein des équipes mais aussi des territoires, notamment entre la ville et l'hôpital) ; • Favoriser la maîtrise des principaux types de risques, notamment la procédure réglementaire <p>Durée estimée du parcours est de 30 minutes</p>	<p>Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les enjeux et les objectifs de l'entretien professionnel. • Connaître les étapes-clés et les écueils à éviter pour mettre en place l'entretien professionnel. • Prendre connaissance du déroulement de l'entretien professionnel, du compte rendu et de ses échéances. • Dresser un bilan de l'année écoulée <p>Durée estimée du parcours : 35 minutes</p>
<p>Fiabilisation des comptes</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerner les enjeux de la fiabilité du bilan. • Cerner les enjeux de la certification des comptes. • Cerner les axes de travail préparatoire. <p>Ce parcours s'adresse aux directions fonctionnelles concernées par la certification des comptes (RH, DAM, Finances, Achat) et aux personnels de la direction des affaires financières (contrôleurs de gestion, cadres).</p> <p>Il se présente sous la forme d'un serious game. Cette modalité pédagogique basée sur le jeu vous amènera à prendre des décisions selon les situations rencontrées via différentes activités interactives.</p> <p>La durée totale estimée du parcours est de 7 heures.</p>	<p>E-Multi +</p>	<p>Objectifs :</p> <p>Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel</p> <p>Durant ce parcours, vous êtes invité(e) à jouer une série de modules courts qui vous permettront de découvrir le fonctionnement et l'organisation de la fonction publique hospitalière, ainsi que d'identifier les modalités d'évolution de carrière.</p> <p>La durée estimée du parcours est de 2H15 (9 unités de 15 minutes chacune).</p>

Mission zéro risque	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser sur les erreurs à absolument éviter (Never Events) en matière d'identitovigilance, de prise en charge médicamenteuse et de risques infectieux. • Identifier les enjeux et risques autour des erreurs de soin (lien avec les Événements indésirables graves). • Éviter les erreurs de soins <p>Durée estimée du parcours : 30 minutes</p>	Soins sans consentement	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'ensemble des dispositions relatives à l'hospitalisation sous contrainte et échanger autour des questions éthiques et déontologiques qui y sont liées. • Savoir utiliser la procédure SSC dans l'intérêt du patient et dans le respect de la réglementation <p>La durée totale estimée du parcours est de 8 heures avec des modules de 30 minutes.</p>
Série H	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la notion de situation de handicap. • Appréhender la diversité des handicaps. • Dédramatiser la notion de handicap et les aspects qu'il recouvre. • Connaître le rôle des acteurs internes et externes. • Identifier les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement d'un agent en situation de handicap. • Adapter son comportement selon les situations. • Le rôle du personnel d'encadrement est fondamental dans l'accompagnement des agents concernés par une problématique de santé. Leurs responsabilités managériales en matière de gestion du handicap sont : • La prévention des situations de restriction d'aptitude ou d'inaptitude et éviter leur aggravation ; • Le traitement et le suivi des situations de maintien dans l'emploi dans le respect de l'individu et de ses choix ; • L'assurance du bon déroulement de carrière et de l'absence de pénalisation des personnels en situation de handicap. <p>Durée estimée du parcours : 30 minutes</p>		

CONTACTER LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS INSCRIRE